Service public de la mer : la DGAMPA navigue sous pavillon armateur

Paris, le 16 novembre 2026

Suite au comité social d'administration ministériel (CSAM) du 12 novembre 2026, la Fédération de l'Equipement, de l'Environnement, des Transports et des Services - FORCE OUVRIERE (FEETS-FO) a interpellé les aux ministres. La direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) démonte le service public de la mer, et les ministres la laissent faire.

Verbaliser est devenu une faute

La presse l'a révélé le 9 novembre. Dans la nuit du 16 octobre, les agents d'une unité des affaires maritimes en Méditerranée contrôlent deux palangriers à 35 milles des côtes, bien au-delà de ce qu'autorise leur catégorie de navigation. Ils verbalisent. Dix jours plus tard, à la demande de la préfecture, leurs sorties en mer et leurs contrôles sous les halles à marée sont suspendus. Le courrier « déplore l'action de contrôle et de verbalisation ».

En juillet, la ministre de la Mer déclarait : « La mer est un espace de liberté, mais elle a des règles. » Les agents qui font respecter ces règles, eux, sont mis à quai.

Contrôle des navires : le contrôleur payé par le contrôlé

La DGAMPA veut confier les inspections de sécurité des navires aux sociétés de classification, des entreprises privées payées par les armateurs dont elles certifient les navires. Les conditions de travail des marins seraient vérifiées par des sociétés que paie leur employeur. Le permis de navigation deviendrait illimité, et le dernier contrôle de l'État disparaîtrait avec lui.

Le directeur général a endossé ces propositions avant même l'étude d'impact. Il avait consulté Armateurs de France dès juin. La FEETS-FO, qui lui a écrit le 9 octobre, attend toujours sa réponse.

Ce n'est pas moderniser, c'est brader la mer.

CROSS, patrouilleurs : tout se décide sans les agents

La DGAMPA réorganise le sauvetage en mer sans l'avis des représentants du personnel : le projet « CROSS nouvelle génération » a été présenté le 12 novembre pour simple information. Sur les patrouilleurs, trois scénarios seraient à l'étude. L'un d'eux supprimerait un navire et mettrait son équipage à disposition d'un armateur privé. Encore un armateur. Les équipages l'apprennent au détour d'une conversation.

FEETS FO
Fédération de l'Equipement, de l'Environnement, des Transports et des Services FORCE OUVRIERE
46 rue des petites écuries 75010 Paris
contact@feetsfo.fr www.feetsfo.fr 01 44 83 86 20

En septembre, le Conseil d'État demandait une stratégie maritime d'ensemble. La DGAMPA présente ses réformes une par une, pour qu'on n'en juge jamais la cohérence.

La DGAMPA doit changer de cap.

La mer n'est pas une variable d'ajustement, et celles et ceux qui la servent non plus.

Contacts :
Zaïnil Nizaraly, Secrétaire général, 07 84 26 73 06
Laurent Janvier, Secrétaire fédéral en charge de la Fonction Publique, 06 27 31 17 68
Malvina Caubère, Secrétaire fédérale, 07 57 76 47 53